Elections départementales 20 et 27 juin 2021

canton de Serres

7560 habitants 6590 électeurs

Aspremont Aspres-sur-Buëch La Bâtie-Montsaléon La Beaume Le Bersac Valdoule Chabestan Chanousse L'Épine Étoile-Saint-**Garde-Colombe** La Faurie La Haute-Beaume Montbrand Montclus Montjay Montrond Moydans Nossage-et-Bénévent Orpierre Oze La Piarre Ribeyret Rosans Saint-Andréde- Rosans Saint-Auband'Oze Sainte-Colombe Saint-Julienen-Beauchêne Saint-Pierred'Argençon Le Saix Saléon Savournon Serres Sigottier Sorbiers Trescléoux





Plus d'un an après le début de la crise sanitaire, vient le temps de renouveler le conseil départemental. Les enjeux liés aux perspectives à venir sont très importants, des choix cruciaux devront être faits. Vous pouvez agir, en votant, et faire valoir votre choix.

Notre projet s'appuie sur des propositions concrètes, qui localement se traduiront entre autres par :

75 % de bio et local en collège et Ehpad à la fin du mandat L'arrêt des grands travaux sans consultation sur la RD75 , afin de préserver les villages traversés

La mise en place, avec les autres collectivités, de transports du quotidien : pistes cyclables sécurisées, navettes, trains aux horaires adaptés aux scolaires et travailleurs, arrêts à la demande dans les gares fermées

Une transparence totale sur l'attribution des subventions

Soutenu par le collectif « Hautes-Alpes solidaires, écologiques et citoyennes » qui rassemble à l'échelle départementale plus de 500 personnes, notre binôme vous montrera que l'on peut exercer un mandat autrement.





WEBB 41 ans

Mère de trois enfants, je vis de ma passion, le chant lyrique. J'ai créé l'ensemble haut-alpin Les Semeuses, qui vise à démocratiser cet art et à le promouvoir en milieu rural. Convaincue de la nécessité d'un tournant écologique fort au niveau départemental, j'ai adhéré à EELV, et j'ai ainsi intégré le collectif HASEC, où nous expérimentons une gouvernance partagée, ouverte, participative, à l'image de celle que nous souhaitons mettre en place au conseil départemental une fois élus. Déjà bien impliquée dans la vie de mon village, la Faurie,où je préside le Sou des écoles, j'ai à cœur l'amélioration de la vie quotidienne des habitants du canton.



FOURQUIN 33 ans

Arrivée à Aspres sur Buëch il y a 4 ans pour m'installer en élevage bio et plein air de porcs et de brebis, avec transformation et vente directe, je m'investis au sein de Agribio 05 pour développer l'agriculture biologique sur notre beau département. Je suis convaincue que le circuit court est une des clés pour une agriculture estimée à sa juste valeur, qui améliore les conditions de travail et de vie des paysans tout en préservant notre territoire et ses habitants. Je milite pour une alimentation locale et biologique dans les collectivités, pour l'éco-pâturage, et la valorisation d'une agriculture raisonnée. Le respect de la nature est une priorité dans mes projets et mes prises de décision.



CHAPON 49 ans

J'habite depuis 2012 à Trescléoux, où ie gère un gîte de groupe. J'ai été pendant 20 ans maître-nageur, aussi bien dans le secteur public que privé. J'ai également vécu 8 ans à Bruxelles. Fort de ces nombreuses expériences , il m'a été donné l'opportunité de représenter les citoyens lors de ces élections départementales. Je n'appartiens à aucun parti politique et n'exerce pas de mandat électif ou autre. Si la possibilité d'être conseiller départemental m'est donnée, je précise d'ores et déjà que je ne solliciterai pas le renouvellement de ce mandat en 2028. Il est grand temps de laisser respirer notre démocratie par un renouvellement beaucoup plus important et fréquent des élus qui la composent.



Colin LEMAIRE 35 ans

je suis anthropologue de formation, charpentier de métier ainsi que médiateur ,''intervenant et facilitateur de processus groupaux" pour être exact. Né dans une famille d'écologistes, je suis solidaire avec les migrants comme je le peux et motivé par la mise en place d'expériences municipalistes.

> Vous ne pouvez pas vous déplacer pour voter?

> > Pensez à la procuration!

A quoi sert le Conseil Départemental?

Les conseils départementaux ont pris en 2015 la suite des conseils généraux, eux-mêmes issus de la Révolution française. Les différentes lois de décentralisations ont confié aux départements des compétences majeures pour notre vie quotidienne :

* les solidarités et la cohésion territoriale : l'enfance / les personnes handicapées / les personnes âgées / les prestations légales d'aide sociale * l'éducation : la construction, l'entretien et l'équipement des collèges / la gestion des agents techniciens, ouvriers et de services

* l'aménagement et les transports : l'équipement rural, le remembrement, l'aménagement foncier, la gestion de l'eau et de la voirie rurale / les services transport des élèves handicapés / la voirie départementale / les aérodromes / le

l'action culturelle et sportive (compétence partagée avec les communes et les régions) : la bibliothèque de prêts, le service d'archives, la protection du patrimoine,

* le sport, le tourisme, les langues régionales et l'éducation populaires (compétences partagées avec les communes et les régions)

Le CD05 a un budget de 248 millions d'euros









